

RCS : FOIX Code greffe : 0901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FOIX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00159 Numéro SIREN : 883 979 718 Nom ou dénomination : L'ESPRIT GUINGUETTE

Ce dépôt a été enregistré le 28/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/000792



SECAR

Société d'expertise comptable et d'audit

SAS L'ESPRIT GUINGUETTE

ROUTE DE MAZÈRES

LAC DE LA GINESTIERE

09700 – SAVERDUN

**COMPTES ANNUELS
AU 31 OCTOBRE 2023**

Siège social

Rue Victor Hugo
09000 FOIX
Tél. 05 34 09 88 99
E-mail : secar@groupesecar.fr

Bureaux de Pamiers

51 Avenue du 9^e RCP
09100 PAMIER
Tél. 05 34 01 33 88
Fax 05 61 67 51 18
E-mail : secarpamiers@groupesecar.fr

Bureau de Mirepoix

ZA de l'Arbre Blanc
Rue Rigoberta Menchu
09500 MIREPOIX
Tél. 05.61.01.27.77
Fax 05.61.65.30.01
E-mail : secarpo@groupesecar.fr



Bilan simplifié

Presente en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles	800	728	72	339	- 267
Immobilisations corporelles	31 783	15 852	15 931	22 393	- 6 462
Immobilisations financières	490		490	490	
ACTIF IMMOBILISE	33 073	16 580	16 493	23 221	- 6 728
Actif circulant					
Matières premières, appro. en cours de production					
Marchandises				665	- 665
Avances et acomptes versés sur commandes				14 756	- 11 035
Clients et comptes rattachés	3 721		3 721		
Autres créances					
Valeurs mobilières de placement				60 166	- 6 246
Banques, C C P., et autres disponibilités	53 920		53 920		
Caisse				114	- 114
Charges constatées d'avance					
ACTIF CIRCULANT	57 641		57 641	75 701	- 18 060
TOTAL GENERAL ACTIF	90 714	16 580	74 134	98 922	- 24 788

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)		Variation
Capitaux Propres					
Capital social ou individuel (dont versé 100)		100		100	
Ecart de réévaluation		10		10	
Réserve légale					
Réserves réglementées					
Autres réserves		38 016		54 838	- 16 822
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice		11 681		12 178	- 497
Résultat de l'exercice précédent à affecter					
Provisions réglementées		7 957		10 640	- 2 683
CAPITAUX PROPRES		57 764		77 766	- 20 002
Dettes					
Provisions pour risques et charges					
Emprunts et dettes assimilées		8 752		17 412	- 8 660
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours					
Fournisseurs et comptes rattachés		6 270		1 043	5 227
Autres dettes		1 348		2 700	- 1 352
Produits constatés d'avance					
DETTES		16 370		21 156	- 4 786
TOTAL GENERAL PASSIF		74 134		98 922	- 24 788

Compte de résultat simplifié

Présente en Euros

	Exercice clos le 31/10/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2022 (12 mois)	Variation	%
	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises		248 570	260 119	- 11 549
Production vendue biens				-4,44
Production vendue services				
Chiffres d'affaires Nets		248 570	260 119	- 11 549
				-4,44
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues				
Autres Produits	2 881	6 070	- 3 189	-52,54
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.	251 450	266 188	- 14 738	-5,54
Achats marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats matières premières et autres approvisionnement	90 675	89 884	791	0,88
Variation stock matières premières et autres approv		3 313	- 3 313	-100
Autres achats et charges externes	61 212	54 330	6 882	12,67
Impôts, taxes et versements assimilés	1 819	1 456	363	24,93
Rémunérations du personnel	67 031	76 360	- 9 329	-12,22
Charges sociales	12 672	17 509	- 4 837	-27,63
Dotations aux amortissements	6 728	6 561	167	2,55
Dotations aux provisions				
Autres charges	514	1 301	787	-60,49
Total des charges d'exploitation	240 652	250 714	- 10 062	-4,01
RESULTAT D'EXPLOITATION	10 799	15 474	- 4 675	-30,21
Produits financiers				
Produits exceptionnels	2 683	2 683		0,00
Charges financières	155	311	- 156	-50,16
Charges exceptionnelles	644	6 297	- 5 653	-89,77
Résultat avant participation et IS	12 683	11 550	1 133	9,81
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	1 002	-628	1 630	259,55
Total des Produits	254 134	268 872	- 14 738	-5,48
Total des charges	242 452	256 694	- 14 242	-5,55
RESULTAT NET	11 681	12 178	- 497	-4,08
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

L'ESPRIT GUINGUETTE

Société par actions simplifiée au capital de 100 €
Siège social : Lac de la Ginestière, Route de Mazères
09700 SAVERDUN
883 979 718 RCS FOIX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE **DU 31 JANVIER 2024**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2023 s'élevant à 11 681 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 681 €
Prélèvement sur le compte « autres réserves »	17 319 €

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	29 000 €
À titre de dividendes.....	29 000 €
Soit 290 € par action	

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 octobre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 29 000 €, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

D. S.

- Soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- Soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 mai 2021 :

Dividendes : 50 000 €

Soit 500 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 50 000 €

Exercice clos le 31 octobre 2021 :

Néant

Exercice clos le 31 octobre 2022 :

Dividendes : 29 000 €

Soit 290 € par titre

Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 29 000 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2024

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Sébastien DESCONS

